



les Secteurs Minier et Energétique du BURKINA FASO

INTRODUCTION

1991 : Economie libérale, fondée sur les principes de la libre entreprise.

➤ **Secteur des Mines : Code minier et Textes réglementaires attractifs pour l'investisseur.**

➤ **Secteur de l'énergie : Désengageant de l'Etat des sociétés**

SECTEUR DES MINES

Le potentiel minier

- **Substances de mines**

- **Or** : Ensemble du territoire national ;
- **Diamant** : Indices dans les alluvions et les roches ultrabasiques ;
- **Zinc** : Gisement de sulfures massifs de Perkoa , 6 millions de tonnes de minerai à 18 % de zn et 20 g/t de Ag ;
- **Manganèse** : Gisement de Tambao, 19 millions de tonnes de minerai à plus de 52% de Mn ;
- **Autres substances** : Nickel, Cuivre, Phosphates, Plomb, l'antimoine.

- **Substances de carrières**

Syénite, gabbro, granite rose, kaolin, calcaires, sable siliceux, etc

Informations géologiques de base

- **Informations géologiques**
 - Existence de 13 cartes géologiques à l'échelle 1/200 000 et une autre carte géologique et minière au 1/1 000 000 du pays ;
 - Existence d'un centre de documentation géologique et minière performant et d'un cadastre minier informatisé.
- **Législation et Réglementation**
 - Adoption d'un nouveau code minier en mai 2003
 - Textes d'application du code minier

Avantages du code minier

1. **Traitement fiscal de faveur : travaux préparatoires (exploitation minière, réhabilitations des sites miniers) ;**
2. **Impôt sur les Bénéfices Industriels et Commerciaux (BIC) du secteur minier qui est indexé sur le droit commun réduit de dix points : soit 25% ;**
3. **Impôt sur les revenus des valeurs mobilières (IRVM) est indexé sur le droit commun réduit de moitié : 12.5% ;**
4. **Droits douaniers : taux unique cumulé pour toutes importations destinées à l'exploitation minière passe de 11,5% à 7,5% ;**
5. **Extension des avantages accordés aux sociétés minières aux sous traitants de ces sociétés (sur présentation de contrat).**

Mines en construction

Gisements	Substances	Compagnies	Production escomptée	Début de construction
TAPARKO/BOUROUM (Namentenga)	Or	SOMITA (High River Gold)	35 tonnes d'or	le 25 février 2005
KALSAKA (Yatenga)	Or	Kalsaka Mining SA (Cluff Mining)	20 tonnes	le 27 juin 2005
Youga (Boulgou)	Or	Burkina Mining Company (Etruscan)	21 tonnes d'or	le 17 octobre 2005

Perspectives

Textes et Appui

- **Adoption des textes d'application restants du code minier et de la loi anti – fraude sur la commercialisation de l'or ;**
- **Appui au développement de la petite mine et de l'exploitation minière artisanale.**

Perspectives

Projets dont les études de faisabilité sont terminées

Gisements	Substances	Compagnies	Production escomptée	Etudes de faisabilité
Wona-Fobiri- Mana (Balés)	Or	Mana Minerals (SEMAFO)	24 tonnes d'or	En voie d'achèvement
Perkoa (Sanguié)	Zinc	Nantou Mining Ltd	6 millions de tonnes	Réactualisation
Inata (Soum)	Or	Resolute (West Africa) Ltd	--	Dépôt le 22 décembre 2005
Bayildiaga (Séno)	Or	Stremco	--	Dépôt en 2005

Chiffres caractéristiques

- 200 sites à travers le pays
- 100 000 à 200 000 personnes
- 16.5 tonnes d'or métal produites artisanalement entre 1986 et 2004
- 80 milliards de francs CFA injectés dans l'économie du pays au cours de la même période

SECTEUR DE L'ENERGIE

- **Consommation énergétique**

- **énergies traditionnelles : 84% de la consommation finale**
- **Hydrocarbures : 14% de la consommation finale**
- **Electricité : 2% de la consommation finale**

SECTEUR DE L'ENERGIE

Sous secteur Hydrocarbures

- **Chiffres caractéristiques 2005**

Hydrocarbures

- Importation : 380 000 Tonnes métrique
- Consommation : 368 000 Tonnes métrique

Infrastructure de stockage

- Dépôt Bingo : 37 000 M3
- Dépôt Bobo : 25 520 M3

Sous secteur Electricité

- **Chiffres caractéristiques 2005**

Electricité :

- Production et Importation : 641,56 gWh
- Ventes : 537,46 gWh en progression
- Nombre d'abonnés : 256 493 abonnés
- Taux de couverture : 18 %

Infrastructures :

- Production : Puissance installé: environ 205 MW
- Transport : 1.098 kilomètres de ligne
- Distribution : plus de 6 500 kilomètres de réseaux BT et MT.

Institutionnel et approvisionnement actuel

1. Institutionnel

- Électricité : Société d'État (SONABEL)
- Hydrocarbures : Société d'État (SONABHY)

2. Approvisionnement

Electricité:

- 64 % thermique diesel
- 16 % hydroélectricité
- 20 % importation

Hydrocarbures:

- 100 % achat sur le marché international

Grands projets du secteur

Grands projets électricité

1. Interconnexion avec la Côte d'Ivoire en 2007: 54 milliards
2. Mise en œuvre du schéma directeur de Ouagadougou en 2007 à 2010: 26 milliards
3. Interconnexion avec le Ghana en 2012 : 17 milliards
4. Electrification des zones rurales 2006 à 2010: 15 milliards

Grands projets hydrocarbures:

1. Construction d'un pipeline entre le Ghana et le Burkina Faso (Bolgatenga – Bingo) : 12 milliards

Perspectives du secteur de l'énergie

- **Réforme des deux sous-secteurs**
 1. améliorer l'organisation et l'efficacité du secteur;
 2. accroître l'accès des zones rurales aux sources d'énergie moderne;
 3. encourager le développement du secteur privé et la compétitivité dans le secteur de l'énergie;
 4. Renforcer la capacité des communautés locales à s'assumer

Textes législatifs existants

- **Loi 016-2005/AN portant réglementation de l'approvisionnement en énergie électrique**
 1. Ouverture de la production d'électricité au secteur privé par appel à concurrence
 2. Libéralisation de la distribution dans les localités non encore électrifiées
 3. Création d'un fonds de développement de l'électrification destiné à accélérer l'électrification du pays
- **Loi N°015-2001AN portant autorisation de privatisation d'entreprises à participation de fonds publics**
 1. Autorisation de privatisation de la SONABEL et de la SONABHY

Réforme hydrocarbures

- 1. désengagement partiel de l'Etat de la Société Nationale Burkinabè des Hydrocarbures (SONABHY) par l'ouverture de son capital au secteur privé;**
- 2. libéralisation de la distribution des hydrocarbures pour permettre l'entrée de nouveaux « marketers » et l'implantation de stations sur le marché**

Réforme électricité

- **Cadre juridique**
 1. **séparation limitée par une ouverture de la production au privé et la mise en place d'un acheteur unique ;**
 2. **Organisation du sous-secteur en deux (2) segments:**
 - **Segment 1: périmètre actuelle de la SONABEL**
 - **Segment 2: Electrification rurale**
- **Relecture de la loi 016-2005/AN pour donner confiance aux investisseurs compte la nouvelle structuration et la privatisation de la gestion de la SONABEL**

Réforme électricité

1. Gestion du segment 1

- Transformation de la SONABEL en une société fermière avec l'ouverture de son capital de façon majoritaire à un partenaire stratégique;
- Création par l'État d'une société de patrimoine détenue à 100 % par elle et qui serait propriétaire de la totalité des actifs du sous-secteur ;
- Un contrat d'affermage (contrat de gestion) sera conclu entre la SONABEL fermière et la société de patrimoine

➤ Rôle de privé:

Besoins d'un opérateur stratégique pour sa gestion

Réforme électricité

2. Gestion du segment 2

- par l'État, les Organisations Non Gouvernementales (ONG), le secteur privé burkinabè et les collectivités locales. Il sera financé à travers le Fonds de Développement de l'Électrification;
- Rôle des Partenaires techniques et Financiers:
Besoins de financements concessionnels pour son développement

GRANDS PROJETS DU SECTEUR DE L'ENERGIE

1. Réalisation du Barrage hydroélectrique de Noumbiel
2. Construction de réseaux électriques pour faire passer le taux d'électrification à 60 % d'ici 2015;
3. Réalisation de l'interconnexion entre le Ghana et le Burkina Faso
4. Pré-électrification des villages par systèmes solaires photovoltaïques
5. Construction d'un pipeline entre le Ghana et le Burkina Faso pour le transport des produits pétroliers;
6. Création d'une unité d'assemblage de modules photovoltaïques;

Les différentes fiches des projets cités sont disponibles

CONCLUSION

- **Le potentiel géologique ;**
- **La réforme du secteur de l'énergie ;**
- **La qualité de la main-d'œuvre ;**
- **Le cadre juridique ;**
- **La stabilité politique.**